

LE MOUVEMENT DU 2 JUIN

“ Pour que vive la télévision ”



MOBILISATION POUR QUE VIVE LA TÉLÉVISION

La télévision publique, vecteur de culture, de diversité et de richesse appartient à tous les citoyens.

Animateurs, artistes, auteurs, chanteurs, comédiens, compositeurs, critiques, danseurs, distributeurs, écrivains, étudiants de l'audiovisuel, journalistes, metteurs en scène, musiciens, producteurs, réalisateurs, responsables de programme, scénaristes, techniciens et téléspectateurs, regroupés au sein

du mouvement du 2 juin, se mobilisent pour que vive la télévision publique.

La télévision est la première des pratiques culturelles.

La création audiovisuelle œuvre au rayonnement de notre pays et de notre langue. Un tel outil ne peut risquer d'être affaibli, voire détruit !

La télévision publique doit être au centre de l'innovation et de la création. Elle doit faire face aux défis des nouvelles technologies et à la dimension de plus en plus internationale des images.

Le service public est le principal garant d'une information honnête, complète et pluraliste, parfois le seul dans plus d'une région française.

Son indépendance, son pluralisme, son financement doivent être garantis.

La réforme, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, engendre un appauvrissement de la télévision publique et enrichit de fait le secteur privé. Même les propositions positives de la commission Copé n'ont pas été prises en compte.

La nomination et la révocation du président de France Télévisions par le pouvoir exécutif menace l'indépendance de son information et de sa ligne éditoriale.

Le mouvement du 2 juin pour que vive la télévision mobilise

tous les acteurs de la création audiovisuelle et tous les professionnels qui défendent une télévision publique indépendante, ambitieuse, audacieuse, disposant d'un financement pérenne à la hauteur de ses missions.

POUR LE SERVICE PUBLIC, SANS CONTESTE, LA REDEVANCE EST LE FINANCEMENT LE PLUS JUSTE

Dans la plupart des pays européens la redevance constitue le financement naturel et légitime de l'audiovisuel public.

En France, depuis de nombreuses années, cette redevance n'a pas été réévaluée au niveau de la moyenne européenne (161 euros).

Pourtant, **elle finance 6 chaînes de télévision, 9 chaînes de radio, 4 orchestres nationaux et l'Ina**, la mémoire francophone de la création audiovisuelle.

Par le truchement de la part de la publicité sur le coût des produits qu'ils achètent, les consommateurs payent, de manière indirecte, l'intégralité des programmes et le fonctionnement des télévisions privées. Il en sera en partie de même pour la télévision publique avec les taxes imposées aux fournisseurs de téléphone et d'internet ou les prélèvements sur les recettes des diffuseurs privés.

En relevant le taux de la redevance au prix journalier d'un timbre-poste par foyer fiscal, l'on pourrait, sur 365 jours, financer sans aucune publicité et avec ambition tous les bouquets de l'audiovisuel public.

Dans les propositions actuelles, les comptes n'y sont pas.

Les propositions de nouvelles ressources financières, aussi faibles que hasardeuses, mettent en péril son existence même.

Le budget global des chaînes publiques françaises est de **2,8 milliards d'euros** contre **4,4 milliards d'euros** pour l'Angleterre et **plus de 7 milliards** pour les chaînes allemandes.

Pour compenser la baisse des recettes publicitaires, produire les programmes supplémentaires et commencer à combler le sous-financement de France Télévisions, la réforme voulue par le chef de l'état doit générer environ **1,2 milliard d'euros** et non les **730 millions** calculés par la commission Copé.

En tout état de cause,

le mouvement du 2 juin pour que vive la télévision demande des ressources financières :

- **Qui compensent** totalement la suppression de la publicité.
- **Qui assurent** le financement des programmes supplémentaires engendrés par la suppression des 3 heures quotidiennes d'espaces publicitaires.
- **Qui combient** le sous-financement chronique de France Télévisions.

Un enjeu citoyen

En moyenne, au cours de sa vie
un Français passera 12 ans
devant les écrans
et plus particulièrement la télévision,
mobilisons-nous pour la diversité,
l'imagination et la qualité
des programmes offerts.

Les 46 organisations professionnelles et citoyennes constituant le mouvement du 2 juin se mobilisent pour :

Soutenir

la création, l'innovation et l'information par :

- La pérennisation du budget alloué à la création et à l'information.
- Les obligations de production d'œuvres patrimoniales pour tous les diffuseurs (privés ou publics), votées à l'unanimité en mars 2007. Ce décret est le seul garant du développement d'un véritable patrimoine audiovisuel français.
- L'engagement de France Télévisions, dès 2008, à accroître sa contribution au COSIP⁽¹⁾, la rémunération des auteurs et le montant de ses investissements dans la création à due concurrence (en dépit de la qualification comme dotation en capital des 150 millions d'euros versés par l'Etat en 2008).
- Le maintien de la diversité éditoriale de chacune des chaînes du groupe.
- Le maintien des unités indépendantes de programmes (fiction, documentaire, jeunesse, magazine, cinéma, spectacle vivant, divertissement) dirigées par des professionnels.
- Le maintien de la dimension régionale de France 3 dans sa diffusion nationale.

Garantir

l'indépendance et le pluralisme des médias par :

- La nomination du PDG de France Télévisions par un CSA libéré de toutes pressions politiques.
- La démocratisation du conseil d'administration de France Télévisions en augmentant le nombre des représentants des personnels de l'entreprise et en ouvrant des postes d'administrateurs aux créateurs et aux téléspectateurs.

La télévision publique n'est pas une télévision d'Etat et n'a de comptes à rendre qu'aux citoyens qui en sont, au final, les véritables propriétaires.

Conforter

le financement du service public de télévision par :

- La pérennité et même une croissance réelle, en euros constants, du niveau de ressources.
- La réévaluation de la redevance
- La garantie par le gouvernement des ressources globales de France Télévisions, indépendamment du mode de financement, au niveau prévu par le COM⁽²⁾ pour la durée du mandat des dirigeants.

⁽¹⁾COSIP : Compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels

⁽²⁾COM : Contrat d'objectifs et de moyens d'une durée de cinq ans

LES 46 ORGANISATIONS DU MOUVEMENT DU 2 JUIN POUR QUE VIVE LA TÉLÉVISION SE MOBILISENT AUSSI PARCE QUE :

- la production audiovisuelle c'est **2 milliards d'euros** de budget de production, dont **1,3 milliard** pour les 4000 heures d'œuvres audiovisuelles inédites : fiction, animation, documentaire, spectacle, **150 millions d'euros** annuels à l'exportation et la vitrine culturelle de la France à l'étranger
- 1 million d'euros apporté par une chaîne, c'est **1,5 M€** investis en production, 1000 journées de travail pour les artistes et les techniciens
- mille entreprises réparties dans toute la France, dont 700 actives dans la production d'œuvres audiovisuelles selon le CNC, constituent un tissu essentiel -mais fragile- d'activité culturelle et d'emplois
- le financement des œuvres audiovisuelles par France Télévisions ne représente que 16% de son budget ou **360 M€** mais 350 mille journées de travail
- 137 éditions, soit environ 50 heures d'information par jour, magazines et journaux couvrent pour les citoyens l'information internationale, nationale, régionale et locale en métropole et outremer.

70 M € d'augmentation représenteraient :

100 heures de fiction de prime time

200 heures de fiction de journée ou jeunesse

450 heures d'animation

500 heures de documentaire

70 000 journées de travail

LE MOUVEMENT DU 2 JUIN

“ Pour que vive la télévision ”

ACID, ADAGP, ADAMI, ADDOC, AGRAF, APC, AST, A-SUIVRE.ORG, CDA, CEAV, CICA, ETATS GENERAUX DE LA CULTURE, F3C CFDT, FEDERATION NATIONALE SAMUP, FICAM, GROUPE 25 IMAGES, L'ARP, LES PIEDS DANS LE PAF, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, PIAF, ROD, SACD, SACEM, SAMUP, SATEV, SCAM, SDJ France 2, SDJ France 3 National, SEDPA, SFA, SFAAL, SFCCFT, SGDL, SNAC, SNJ FTV, SNMS, SPEDIDAM, SPFA, SPI, SPPAM, SRF, SYNDEAC, UCMF, UGS, UNAC, USPA, **OU 3 MILLIONS DE CITOYENS,**

pour une télévision publique indépendante,
ambitieuse, audacieuse...

www.appeldu2juin.com

Coordination : **Dominique Attal**
Tél. : 06 07 78 97 60 - 01 42 50 64 30
contact@appeldu2juin.com

Relations presse : **Michael Morlon**
Tél. : 06 60 45 65 69 - 01 55 50 22 20
michael.morlon@libertysurf.fr